



III. FICHES ESPECES

A. LES ESPECES VEGETALES

1. ANDROSACE DES PYERENEES

- La carte de répartition
- La fiche espèce

2. LA BUXBAUMIE VERTE

- La carte de répartition
- La fiche espèce

3. ORTHOTRIC DE ROGER

- La carte de répartition

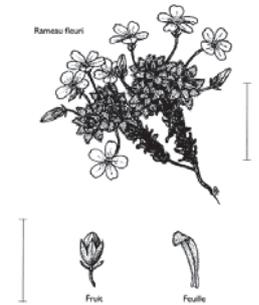
Androsace des Pyrénées

Androsace pyrenaica Lam..

1632

STATUT DE L'ESPECE

Annexe II et IV de la Directive Habitats
Annexe I de la Convention de Berne
Espèce protégée au niveau national en France



REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

L'Androsace des Pyrénées est une endémique des Pyrénées centrales françaises et espagnoles. Sa présence est limitée pour le versant sud aux Pyrénées aragonaises de la province de Huesca ; en France son aire s'étend de l'ouest de l'Ariège (Couserans) au département des Hautes-Pyrénées.

En l'état actuel des connaissances, l'espèce est présente sur le site dans sa partie centrale depuis le *Soum des Salettes* jusqu'au *Pic Méchant*.

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES.

• Facteurs en jeu :

- L'espèce est sensible aux récoltes des amateurs de plantes rares et à l'action de certaines pratiques sportives, notamment l'escalade en particulier à cause de l'action répétée du piétinement et des pratiques de nettoyage des voies.

• Objectifs conservatoires :

- Mieux connaître la répartition de cette espèce sur l'ensemble du site.
- Suivi des populations menacées par les activités humaines
- Gestion conservatoire des stations d'Androsace
- Information et sensibilisation des professionnels de la montagne

DESCRIPTION ET HABITAT

Description : *Androsace pyrenaica* est une espèce de la famille des Primulacées. Il s'agit d'une espèce naine se développant en coussinets denses appliqués contre les parois et dépassant rarement 4 cm en hauteur. Les coussinets ont un diamètre variable entre 5 et 30 centimètres pour les plus spectaculaires. La plante forme des rosettes feuillées persistant après dessiccation en manchons cylindriques autour des tiges. Les feuilles linéaires sont courtes et couvertes de poils simples, elles sont recourbées au sommet et possèdent une nervure saillante à la face inférieure. Les fleurs à 5 pétales blancs, jaunes à la gorge, sont portés par le pédoncule dépassant assez largement le coussinet

Habitat : Espèce caractéristique des fissures des parois et des rochers, les rocailles et les éboulis sur tous types de substrats aux expositions sud-est et sud de préférence, depuis le haut de l'étage montagnard jusqu'aux plus hautes altitudes.

Habitats de l'espèce sur le site : Bien que potentiellement présente sur tous les types de milieux rocheux, l'espèce est présente sur le site au niveau des habitats de falaises – **Falaises calcaires des Pyrénées centrales** (CB 62.12 – UE 8210) et **Falaises siliceuses des montanes européennes** (CB 32.21 – UE 8220)

PRECONISATION S DE GESTION CONSERVATOIRE

• Actions proposées :

Fiche Action E3 : «Suivre les stations d'Androsace des Pyrénées»

• Acteurs concernés :

Conservatoire Botanique Pyrénéen, Parc National des Pyrénées

Localisation des stations de l'Androsace des Pyrénées



Buxbaumie verte*Buxbaumia viridis* Brid ex Moug. et Nestl.

1386

STATUT DE L'ESPECE

Annexe II et IV de la Directive Habitats
Annexe I de la Convention de Berne
Liste rouge de "European committee for the conservation of Bryophytes"

Cotation UICN : Europe : vulnérable France : menacée

**DESCRIPTION ET HABITAT**

Description : *Buxbaumia viridis* est une petite Bryophyte de la famille des Buxbaumiaceés. Généralement sur le terrain, il n'est possible de repérer cette mousse que par la petite capsule (sporophyte) dressée. Elle est constituée d'une urne renflée oblongue de 0,5 à 0,7 cm de long portée par une soie ne dépassant pas 1 cm.

Habitat : La Buxbaumie verte est une espèce pionnière qui, dans les Pyrénées, investit les troncs pourrissants décortiqués de conifères (Sapin, Épicéa, Pin), au pH bas (entre 3,5 et 6,0 environ) et ayant une forte teneur en eau (65 à 90%). Elle s'établit en situation ombragée à très ombragée et en conditions de forte humidité atmosphérique (forte nébulosité). Elle ne se développe en revanche pas sur les bois morts encore sur pied.

Habitats de l'espèce sur le site : Des prospections supplémentaires pourraient permettre d'inventorier plus précisément les trois habitats d'intérêt communautaire pouvant accueillir cette espèce: **9120 - Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus** (CB. 41.12), et **9430 - Forêts de Pins de montagne des soulanes pyrénéennes** (CB 42 424) – **Forêts pyrénéennes de Pins de montagne à Rhododendron** (CB 42 413)

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

Espèce boréo-montagnarde, des étages montagnard à subalpin [de 600-900 à 1800 m], largement répandue dans l'ensemble du centre de l'Europe et dans plusieurs zones de l'hémisphère boréal. En France, l'aire de répartition de l'espèce est strictement cantonnée aux massifs montagneux (Vosges, Jura, Alpes, Massif central, Pyrénées et Corse).

En l'état actuel des connaissances, l'espèce est présente sur le site dans les secteurs du Barrada et de Couplan.

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

La Buxbaumie verte est une espèce caractéristique de groupements saprologéniques pionniers à forte « patrimonialité » (à *Scapania umbrosa*, *Lophozia ascendens* (Livre Rouge), *Calypogeia suecica*). Sa préservation garantit donc celle de l'ensemble du remarquable cortège qui lui est associé.

• Facteurs en jeu :

- **L'espèce est sensible aux fortes éclaircies du couvert forestier, et à toute opération brutale de gestion forestière**

- Certains peuplements forestiers peuvent apparaître comme trop artificialisés au vu des exigences des groupements pionniers les plus caractéristiques.

La découverte récente de cette espèce sur le site ne permet pas de savoir si les populations sont en déclin ou en augmentation. De plus, la quantité de sporophytes par station peut varier considérablement d'une année sur l'autre.

• Objectifs conservatoires :

- Mieux connaître la répartition de cette espèce sur l'ensemble du site.

- Réfléchir à la nécessité de suivre l'évolution des populations de *Buxbaumia viridis*.

- Favoriser des interventions de gestion minimales permettant l'évolution naturelle des peuplements et surtout de ses vieux arbres.

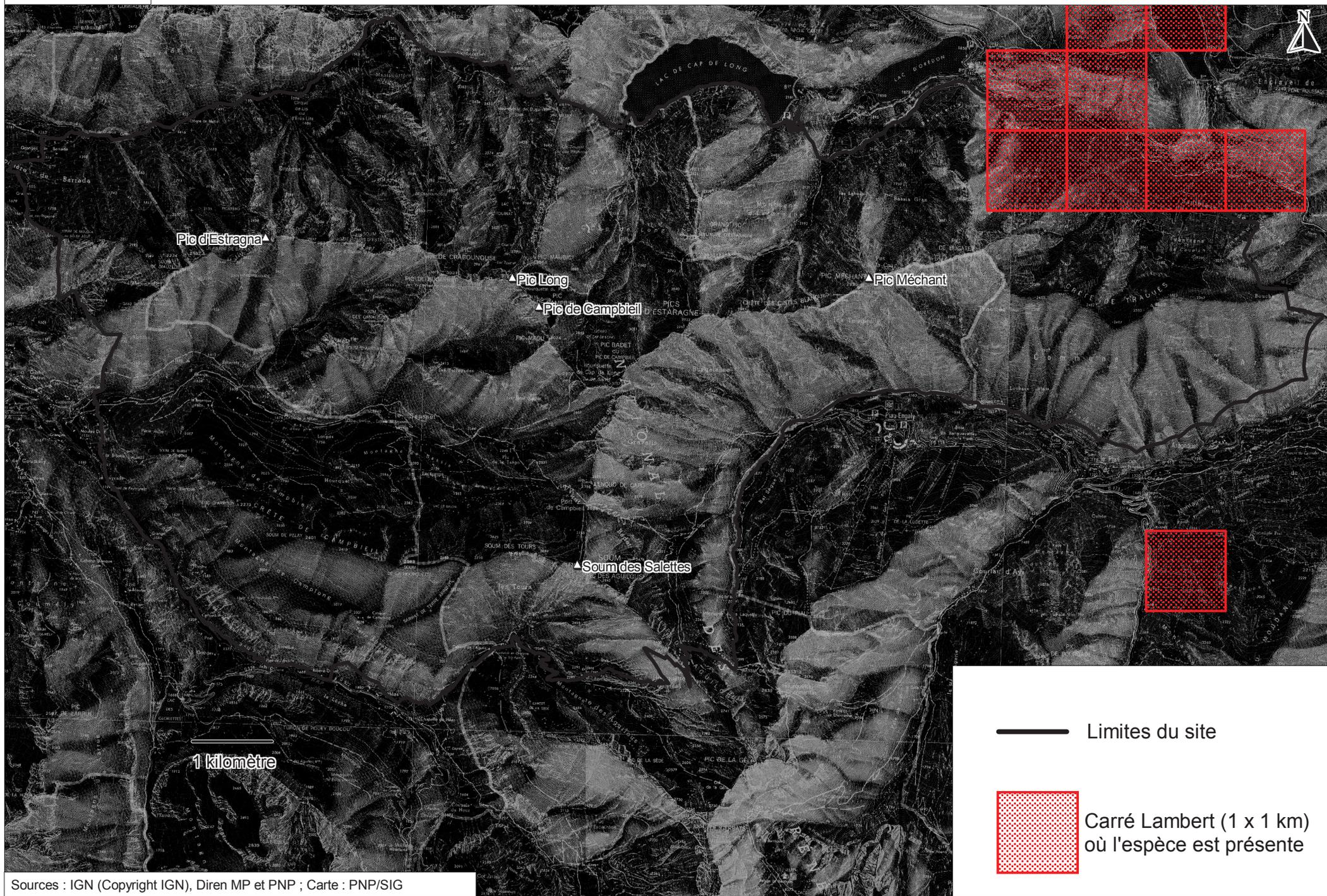
PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE**• Actions proposées :**

Fiche Action E1 : «Suivre les mousses forestières remarquables et mettre en œuvre une gestion forestière adaptée, favorable à leur maintien»

• Acteurs concernés :

Conservatoire Botanique Pyrénéen, Parc National des Pyrénées, Bryologue expert

Localisation des stations de la Buxbaumie verte



A. LES ESPECES ANIMALES

1. DESMAN DES PYRENEES

- La carte de répartition
- La fiche espèces

2. LOUTRE D'EUROPE

- La carte de répartition
- La fiche espèces

3. BARBASTELLE

- La carte de répartition
- La fiche espèces

4. GRAND MURIN

- La carte de répartition
- La fiche espèces

5. PETIT MURIN

- La carte de répartition
- La fiche espèces

6. PETIT RHINOLOPHE

- La carte de répartition
- La fiche espèces

7. GRAND RHINOLOPHE

- La carte de répartition
- La fiche espèces

8. VESPERTILION A OREILLES ECHANCREES

- La carte de répartition
- La fiche espèces



9. LEZARD MONTAGNARD DES PYRENEES

- La carte de répartition
- La fiche espèces

10. ROSALIE DES ALPES

- La carte de répartition
- La fiche espèces

11. LUCANE CERF VOLANT

- La carte de répartition
- La fiche espèces

12. LES ESPECES A ENJEUX DE L'ANNEXE IV DE LA DIRECTIVE HABITAT

- La carte de répartition
Chat sauvage,
Crapaud accoucheur,
Euprocte de Pyrénées,
Apollon,

LE DESMAN DES PYRENEES*Galemys pyrenaicus* Geoffroy 1811

CODE UE : 1301

DIRECTIVE HABITATS : Annexes II et IV

AUTRES STATUTS :

Protection nationale (annexe I)
arrêté du 17/04/81, article 1^{er} modifié**Convention de Berne** : (annexe II)**Cotation UICN** : : Monde : Vulnérable
France : Rare

Cité au bordereau du site



- **Description** : Le Desman est le plus gros insectivore aquatique de France. D'un poids de 50-80 g pour une longueur de 24-29 cm, queue comprise. Pelage dense et lustré, dos brun foncé brillant, ventre gris argenté. Le museau est prolongé par une trompe raide, plate et flexible de 20 mm de long dotée de vibrisses. Pattes postérieures longues, pieds palmés avec de grandes griffes. Queue écailleuse, légèrement aplatie avec quelques poils.
- **Habitat** : Le Desman vit dans les zones montagneuses bien « arrosées » où les précipitations annuelles dépassent 1000 mm à régime pluvio-nival. Il fréquente préférentiellement les rivières et torrents pyrénéens à cours rapide, aux eaux permanentes, froides et oligotrophes et bien oxygénées. Ces rivières présentent un débit avec un pic automnal et un pic au printemps. L'espèce est cependant susceptible d'occuper d'autres milieux : lacs naturels et artificiels d'altitude, marécages, rivières souterraines ou rivières temporaires.
- **Habitats de l'espèce sur le site** : « Bacs de graviers non végétalisés » (CB 24.22, intérêt communautaire) « Ruisselets » (CB 24.11), « Zones à truites » (CB 24.12), « Plans d'eau d'altitude oligotrophes ou mésotrophes » (CB 22).

Répartition géographique et localisation sur le site

Espèce endémique présente sur les deux versants des Pyrénées et de la Cordillère Cantabrique. Sa répartition s'étend jusqu'au Nord du Portugal.

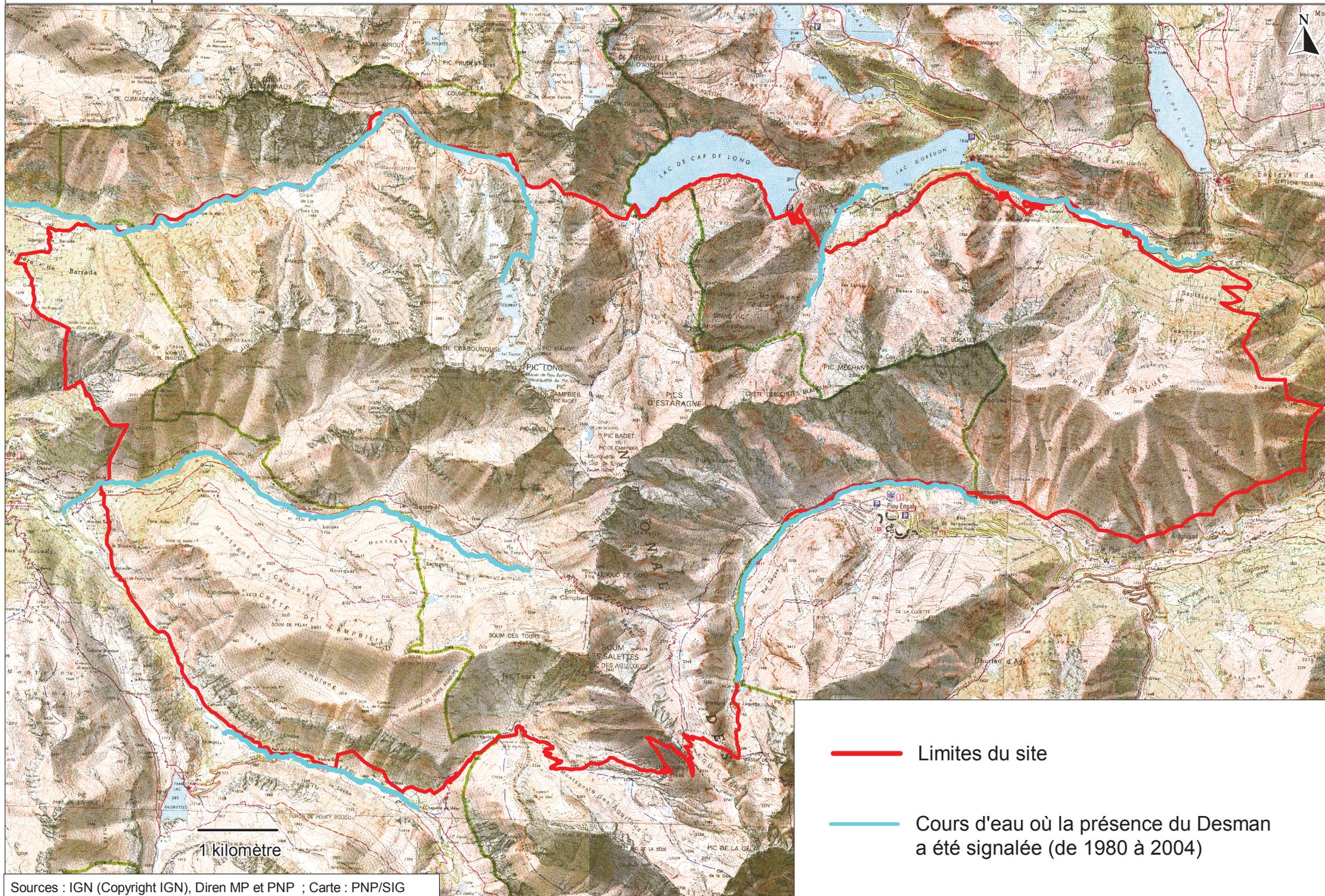
Plusieurs stations plus ou moins anciennes sont recensées sur le site : gave de Héas, lac d'Orédon, gave de Campbielh, gave du Barrada.

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu** :
 - Compétition alimentaire possible avec les populations de Salmonidés introduites pour la pêche.
 - Pollution organique des cours d'eau et plans d'eau par rejets d'eaux usées ou déjections du bétail.
 - Dégradation des berges et accès aux cours d'eau par piétinement par le bétail.
 - Gestion des débits hydrauliques sur le gave d'Héas.
- **Objectifs conservatoires** :
 - Garantir la qualité de l'eau et l'intégrité physique du système hydrologique.
 - Acquérir des connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce.
 - Régularisation des débits (si possible), notamment des lâchers printaniers, sur le gave d'Héas.

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :
 - Fiche Action E9** : « Mutualiser les compétences pour optimiser l'inventaire de la faune aquatique »
 - Fiche Action E10** : « Connaissance et veille écologique des espèces communautaires ».
- **Acteurs concernés** :
Sociétés de pêche locales et fédérations départementales, PNP, EDF



**LA LOUTRE D'EUROPE***Lutra lutra* Linné 1758**CODE UE : 1355****DIRECTIVE HABITATS : Annexes II et IV****AUTRES STATUTS :****Protection nationale** (annexe I)arrêté du 17/04/81, article 1^{er} modifié**Convention de Berne** : (annexe II)**Convention de Washington** (annexe I)**Cotation UICN** : : Monde : Menacé d'extinction

France : en danger

Non cité au bordereau du site



- **Description** : Un des plus grands mustélidés d'Europe, de 100 à 135 cm (queue comprise) de long pour un poids de 5 à 12 kg, voire 15. Pelage brun à marron foncé, avec des zones grisâtres sur gorge, poitrine et ventre. Tâches blanches sur lèvres, cou et museau. Corps fuselé et allongé, tête aplatie, membres courts et trapus, cou conique et court, pattes avant et arrière palmées.
- **Habitat** : La Loutre est inféodée aux milieux dulçaquicoles. Elle est très ubiquiste dans le choix de ses habitats et de ses lieux d'alimentation. Les milieux réservés aux gîtes diurnes sont par contre choisis en fonction de la tranquillité et du couvert végétal. L'espèce se rencontre dans les rivières oligotrophes et mésotrophes, les étangs et lacs de montagne, les rivières encaissées et gorges de basse et moyenne montagne, les cours d'eau alpins à régime torrentiel.
- **Habitats de l'espèce sur le site** : « Bancs de graviers non végétalisés » (CB 24.22, intérêt communautaire) « ruisselets » (CB 24.11), « zones à truites » (CB 24.12), « cours d'eau intermittents » (CB 24.16), « Plans d'eau d'altitude oligotrophes ou mésotrophes » (CB 22).

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

- L'espèce est répartie dans la quasi-totalité de l'Eurasie et du Maghreb. Présente sur 47 départements français.
- L'espèce est présente sur le réseau hydrographique principal, depuis Lourdes jusqu'à Gavarnie. Une femelle adulte reproductrice a été trouvée au niveau de Gèdre-Dessus. Elle est aussi installée sur l'ensemble du réseau de la Neste de Couplan, remontant jusqu'à Orédon. Compte tenu de la recolonisation actuelle par l'espèce du réseau hydrographique des Hautes-Pyrénées, la présence (temporaire ou saisonnière) de l'espèce sur les rivières secondaires du site est hautement probable dans les années à venir.

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu** :
 - Pollution organique des cours d'eau et plans d'eau par rejets d'eaux usées.
 - Dégradation des berges et diminution des possibilités de circulation le long des gaves de Gavarnie, Héas et Couplan.
 - Perturbations par les pêcheurs.
- **Objectifs conservatoires** :
 - Garantir la qualité de l'eau et l'intégrité physique du système hydrologique.
 - Acquérir des connaissances sur la répartition de cette espèce, son évolution et son utilisation du site.
 - Maintenir les possibilités de circulation sur les parties aval et à proximité du site.
 - Limiter les impacts routiers possibles le long des gaves bordant le site.

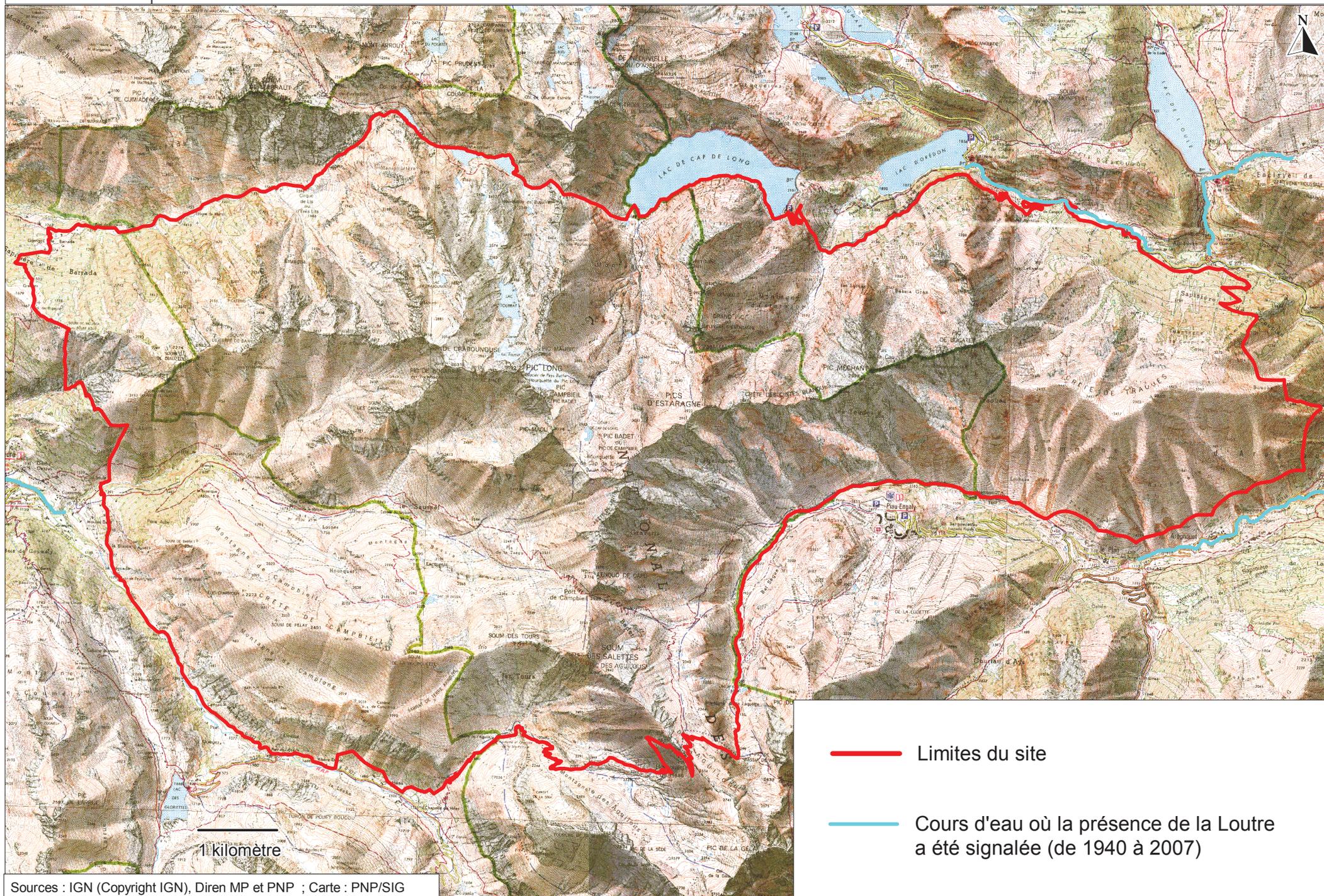
PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :

Fiche Action E9 : « Mutualiser les compétences pour optimiser l'inventaire de la faune aquatique »

- **Acteurs concernés** :

ONCFS Midi-Pyrénées, Nature Midi Pyrénées, Groupe Loutre SFPEM, sociétés de pêche locales et fédération départementale Parc National des Pyrénées



LA BARBASTELLE

Barbastella barbastellus Schreber 1774

CODE UE : 1308

DIRECTIVE HABITATS : Annexes II et IV

AUTRES STATUTS :

Protection nationale (annexe I)

arrêté du 17/04/81, article 1^{er} modifié

Convention de Berne : (annexe II)

Convention de Washington (annexe II)

Cotation UICN : : Monde : Vulnérable

France : Vulnérable

Non cité au bordereau du site



- **Description** : La Barbastelle est une chauve-souris sombre de taille moyenne, d'un poids allant de 6 à 14 g pour une envergure de 25-28 cm. Sa face noirâtre est caractéristique avec un museau court et des oreilles très larges. La bouche est étroite et la mâchoire inférieure très peu prononcée. Le pelage est noirâtre, l'extrémité des poils étant dorée ou argentée sur le dos.
- **Habitat** : La Barbastelle, pour ses gîtes d'estivage et reproduction, est soit anthropophile (bâtiments agricoles, maisons) soit forestière (trous dans les arbres, écorce). Elle est plus troglodyte pour ses gîtes d'hibernation (carières, grottes, mines) mais aussi forestière (arbres creux). Ses terrains de chasse sont des zones à forte dominante forestière, même si l'espèce chasse surtout en lisière (bordure, canopée) ou le long des pistes et sentiers. Régime alimentaire très spécialisé et quasi-exclusif sur les microlépidoptères.
- **Habitats de l'espèce sur le site** : « Hêtraies pyrénéennes hygrophiles » (CB 41.141), « Bois de bouleaux pyrénéens montagnards et subalpins » (CB 41B33), « Forêts de pins à crochets » (9430), « Forêts mésophiles, acidiphiles pyrénéennes de pins sylvestres » (CB 42.562).

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

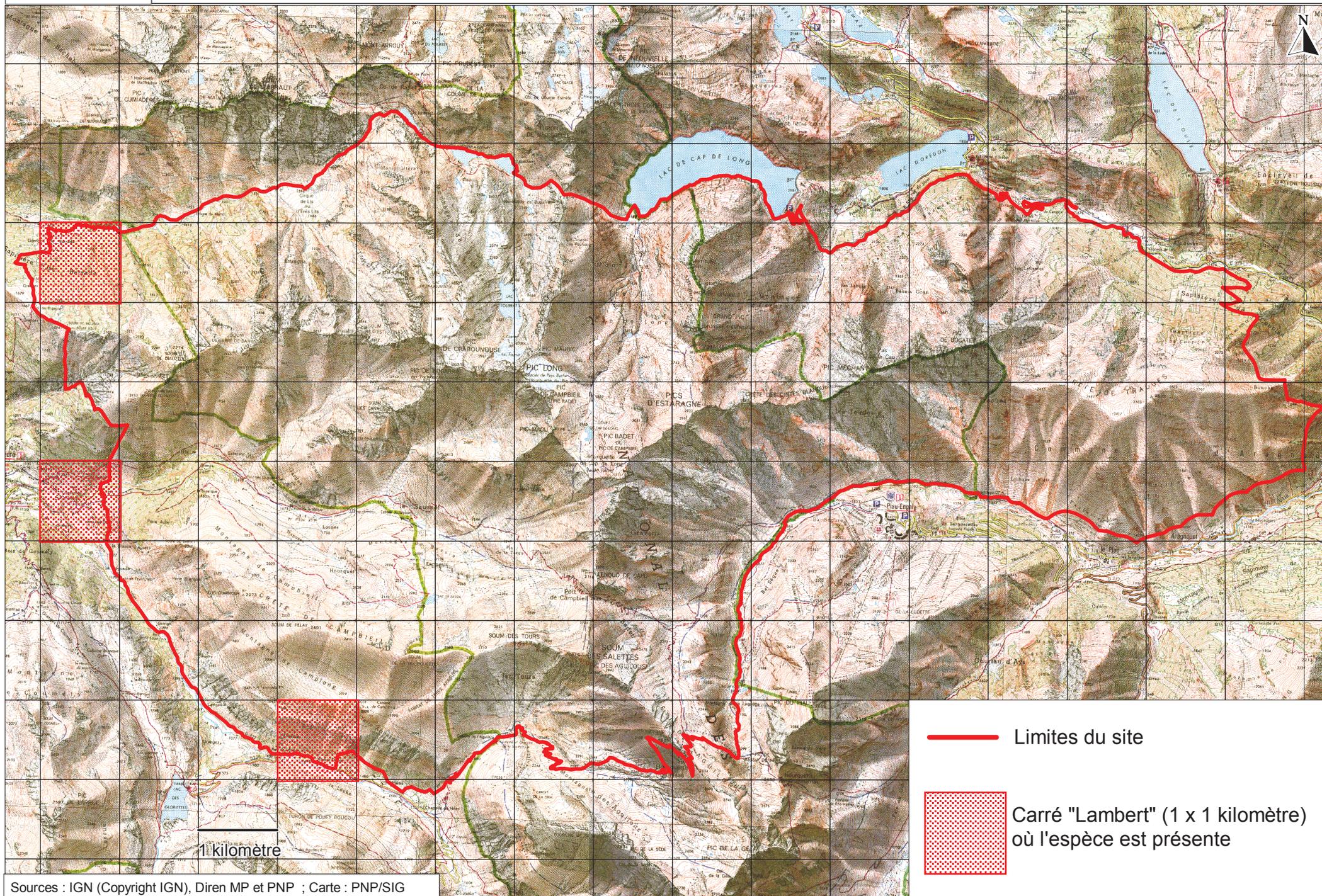
- Espèce présente dans toute l'Europe de l'Ouest jusqu'à la Crête et au Maghreb. Présente dans tous les départements français mais particulièrement abondante dans le Sud-Ouest.
- Trois zones utilisées par l'espèce ont été recensées sur le site : sapinière de Couplan et sapinière du Barrada avec une bonne présence de l'espèce sur ces deux sites ; hêtraie-sapinière de Gèdre-Dessus (mais avec une faible présence de l'espèce).

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu** :
 - Evolution des milieux forestiers et fermeture des zones de clairière ou allées et pistes en forêts.
 - Impact des traitements sanitaires forestiers et modalités de la gestion forestière.
- **Objectifs conservatoires** :
 - Améliorer les connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce.
 - Conserver une structure forestière et paysagère répondant aux besoins trophiques de l'espèce.
 - Préciser l'utilisation des milieux suivre l'évolution de la fréquentation

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :
 - Fiche Action H1** : « Pérenniser/développer une gestion forestière favorable à l'ensemble de la biodiversité »
 - Fiche Action E7** : « Etude et gestion des habitats forestiers présentant des populations de chauves-souris »
- **Acteurs concernés** :
ONF, Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées et SFPEM, Parc National des Pyrénées



LE GRAND MURIN

Myotis myotis Borkhausen 1797

CODE UE : 1324

DIRECTIVE HABITATS : Annexes II et IV

AUTRES STATUTS :

Protection nationale (annexe I)
arrêté du 17/04/81, article 1^{er} modifié

Convention de Berne : (annexe II)

Convention de Bonn : (annexe II)

Cotation UICN : : Monde : Quasi menacé
France : vulnérable

Non cité au bordereau du site



- **Description** : C'est un des plus grands chiroptères français, d'un poids allant de 20 à 40 g pour une envergure de 35-43 cm. Il est caractérisé par des oreilles longues et larges, un museau, des oreilles et un patagium brun-gris. Le pelage est épais et court, de couleur gris-brun sur tout le corps à l'exception du ventre et de la gorge qui sont blanc-gris.
- **Habitat** : Le Grand Murin, pour ses gîtes d'estivage et de reproduction, est soit anthropophile (combes, greniers, toitures) soit troglophile (grottes, cavités mines, carrières, galeries). Pour ses gîtes d'hibernation, il est quasi exclusivement troglophile (carrières, grottes, mines). Ses terrains de chasse sont des zones avec sol accessible : forêts sans sous-bois, futaies de feuillus ou mixtes à végétation herbacée ou buissonnante rare, pelouses, prairies rases. Régime alimentaire à base de coléoptères, orthoptères, araignées et opilions.
- **Habitats utilisés par l'espèce sur le site** : Le Grand Murin se pourvoit en proies dans des zones plutôt thermophiles : les pelouses calcicoles (**6170** et **6210**), silicicoles (***6230**), ainsi que dans les forêts de pins à crochets (***9430**) ou de pins sylvestres. Les landes ouvertes (**4060**) sont également très utilisées.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

- Espèce allant de la Péninsule ibérique jusqu'en Turquie. Absente de Scandinavie, Afrique du Nord et des îles britanniques.
- Le site n'abrite pas de colonie d'hibernation ou reproduction. La colonie la plus proche connue se situe à environ 10 km. L'espèce utilise les pelouses de Campbielh et surtout les prairies de fauche de Campbielh et les anciennes prairies du Barrada comme territoires de chasse.
- *nota* : si la majorité des individus contactés visuellement sur la colonie de reproduction sont des grands murins, la présence du Petit murin n'est pas à exclure (impossibilité de le différencier par ultrasons, difficulté de l'identifier visuellement à distance).

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu** :
 - Fermeture des milieux prairiaux et développement des sous-bois ou fermeture des zones de clairière
 - Impact possible des produits de traitement du bétail sur les ressources alimentaires.
 - Impact des traitements sanitaires forestiers et modalités de la gestion forestière
- **Objectifs conservatoires** :
 - Acquérir des connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce
 - Conserver une structure forestière et paysagère répondant aux besoins trophiques de l'espèce.
 - Préciser l'utilisation des milieux suivre l'évolution de la fréquentation

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :
Fiche Action E7 : « Etude et gestion des habitats forestiers présentant des populations de chauves-souris »
- **Acteurs concernés** :
ONF, Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées et SFPEM, Parc National des Pyrénées

LE PETIT MURIN
Myotis blythii Tomes 1857

CODE UE : 1307

DIRECTIVE HABITATS : Annexes II et IV
AUTRES STATUTS :

Protection nationale (annexe I)
arrêté du 17/04/81, article 1^{er} modifié
Convention de Berne : (annexe II)
Convention de Bonn : (annexe II)
Cotation UICN : : Monde : Quasi menacé
France : vulnérable

Non cité au bordereau du site



- **Description** : Espèce jumelle avec le Grand murin, il a un poids allant de 15 à 30 g pour une envergure de 37-41 cm. Il est caractérisé par des oreilles étroites, un museau étroit, des oreilles et un patagium brun-gris et une tache blanche sur le front. Le pelage est épais et court, de couleur gris-brun sur tout le corps à l'exception du ventre et de la gorge qui sont blanc-gris.
- **Habitat** : Le Petit Murin, pour ses gîtes d'estivage et de reproduction, est surtout anthropophile (combles, greniers, toitures). Pour ses gîtes d'hibernation, il est quasi exclusivement troglophile (carières, grottes, mines). Ses terrains de chasse sont des zones avec sol accessible : forêts sans sous-bois, futaies de feuillus ou mixtes à végétation herbacée ou buissonnante rare, pelouses, prairies rases. Régime alimentaire à base de coléoptères, orthoptères, araignées et opilions. C'est une espèce qui chasse à terre sur Orthoptères.
- **Habitats utilisés par l'espèce sur le site** : Le Grand Murin se pourvoit en proies dans des zones plutôt thermophiles : les pelouses calcicoles (**6170** et **6210**), silicicoles (***6230**), ainsi que dans les forêts de pins à crochets (***9430**) ou de pins sylvestres. Les landes ouvertes (**4060**) sont également très utilisées.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

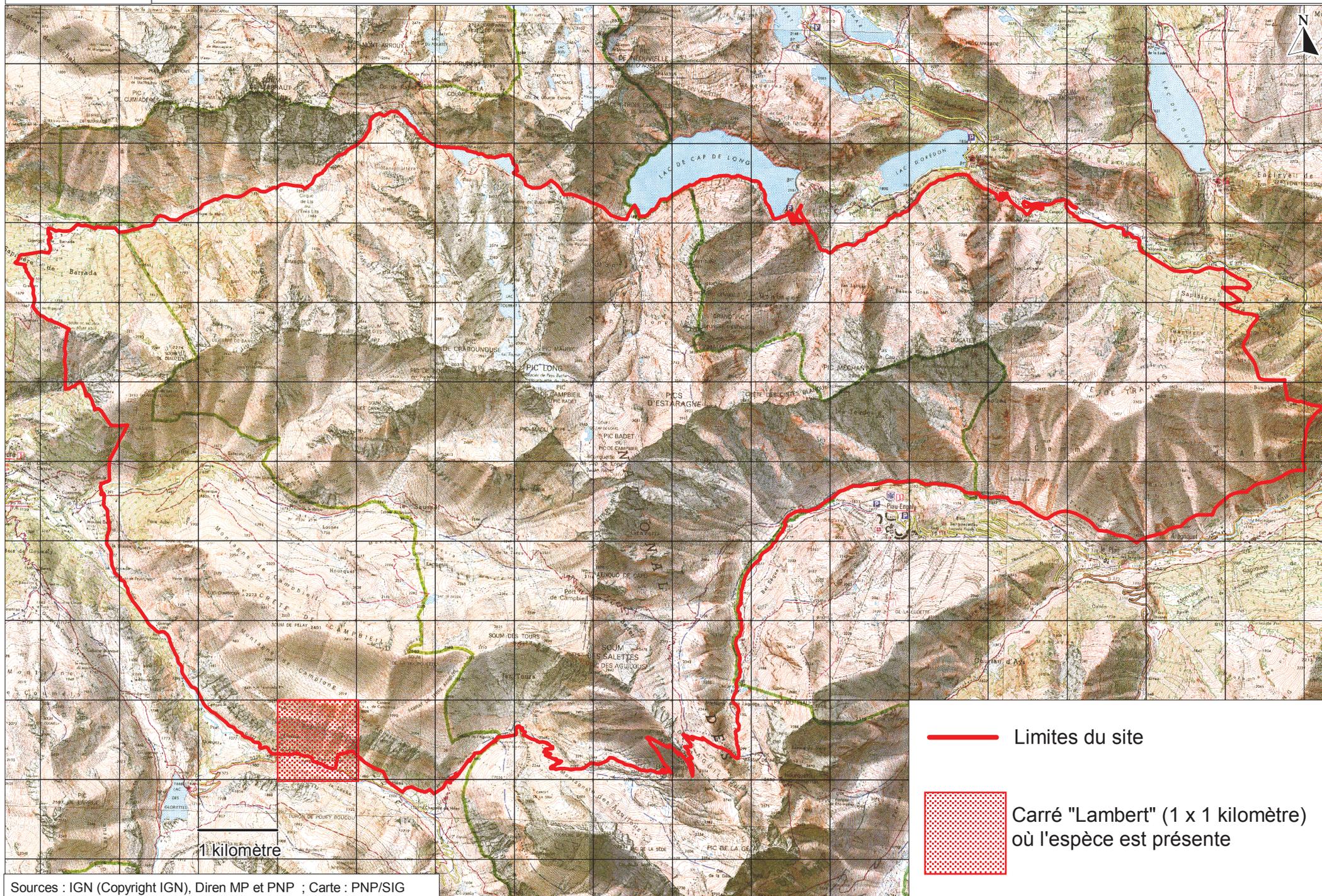
- Espèce allant de la Péninsule ibérique jusqu'en Turquie. Absente de Scandinavie, Afrique du Nord et des îles britanniques.
- Le site n'abrite pas de colonie d'hibernation ou reproduction. La colonie la plus proche connue se situe à environ 10 km. L'espèce utilise les pelouses du Campbielh et surtout les prairies de fauche de Campbielh et les anciennes prairies du Barrada comme territoires de chasse.
- *nota* : si la majorité des individus contactés visuellement sur la colonie de reproduction sont des grands murins, la présence du Petit murin n'est pas à exclure (impossibilité de le différencier par ultrasons, difficulté de l'identifier visuellement à distance).

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu** :
 - Fermeture des milieux prairiaux et développement des sous-bois ou fermeture des zones de clairière
 - Impact possible des produits de traitement du bétail sur les ressources alimentaires.
 - Impact des traitements sanitaires forestiers et modalités de la gestion forestière
- **Objectifs conservatoires** :
 - Acquérir des connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce
 - Conserver une structure forestière et paysagère répondant aux besoins trophiques de l'espèce.
 - Préciser l'utilisation des milieux, suivre l'évolution de la fréquentation.

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :
 - Fiche Action H1** : « Pérenniser/développer une gestion forestière favorable à l'ensemble de la biodiversité »
 - Fiche Action E7** : « Etude et gestion des habitats forestiers présentant des populations de chauves-souris »
- **Acteurs concernés** :
 - ONF, Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées et SFPEM, groupements pastoraux, Parc National des Pyrénées.



LE PETIT RHINOLOPHE

Rhinolophus hipposideros Bechstein 1800

CODE UE : 1303

DIRECTIVE HABITATS : Annexes II et IV

AUTRES STATUTS :

Protection nationale (annexe I)
arrêté du 17/04/81, article 1^{er} modifié

Convention de Berne : (annexe II)

Convention de Bonn : (annexe II)

Cotation UICN : : Monde : vulnérable
France : vulnérable

Non cité au bordereau du site



MHN Bourges, L. Arthur

- **Description** : C'est le plus petit rhinolophe européen, d'un poids allant de 6 à 10 g pour une envergure de 19-25 cm. Il est caractérisé par son appendice nasal en forme de fer à cheval. Au repos, il s'enveloppe
- **Habitat** : Le Petit Rhinolophe, pour ses gîtes d'estivage et reproduction, est surtout anthropophile (combles, greniers, toitures) alors qu'il est quasi exclusivement troglophile pour ses gîtes d'hibernation (carières, grottes, mines). Ses terrains de chasse sont des zones semi-ouvertes de type bocage avec linéaire arboré en continu, des prairies rases pâturées ou de fauche. Présence nécessaire de zones humides. Régime alimentaire très varié et très fluctuant selon les saisons.
- **Habitats de l'espèce sur le site** : « Pelouses calcicoles alpines et subalpines » (36.4 et 36.41), « Prairie de fauche montagnarde » (38.3), « Pelouses pyrénéennes à laïche sempervirente » (36.4112), « Hêtraies sapinières acidiphiles hygrophiles » (41.12).

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

- Espèce présente dans toute l'Europe de l'Ouest jusqu'à la Crête et au Maghreb. Présente dans tous les départements français mais particulièrement abondante dans le Sud-Ouest.
- Deux zones utilisées par l'espèce ont été recensées sur le site : les maisons du hameau de Héas et historiquement l'église de Gèdre. L'espèce utilise les prairies autour de Gèdre-Dessus comme zones de chasse.

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu** :
 - Evolution des milieux prairiaux et fermeture des zones de clairière ou allées et pistes en forêts.
 - Impact des produits de traitement du bétail sur les ressources alimentaires.
 - Impact des traitements sanitaires forestiers et modalités de la gestion forestière.
 - Impact des opérations de rénovation du petit bâti rural et de la fermeture des cavités naturelles et artificielles.
- **Objectifs conservatoires** :
 - Acquérir des connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce.
 - Maintenir l'accès et entretenir les bâtiments pouvant servir de gîtes autour du site (granges, maisons).
 - Conserver une structure forestière et paysagère répondant aux besoins trophiques de l'espèce.
 - Préciser l'utilisation des milieux. suivre l'évolution de la fréquentation.

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :
 - Fiche Action H1** : « Pérenniser/développer une gestion forestière favorable à l'ensemble de la biodiversité »
 - Fiche Action P1** : « Restaurer l'activité pastorale dans le secteur de Barrada - Crabounouse - Bugarret »
 - Fiche Action P2** : « Maintenir et redynamiser l'activité pastorale et relancer la pratique de la fauche sur la Montagne de Campbielh »
 - Fiche Action P5** : « Redynamiser l'activité pastorale sur le secteur de Bugatet - Traouès »
 - Fiche Action P6** : « Maintenir l'activité pastorale sur le secteur de Cap de Long – Montagne d'Aspin »
- **Acteurs concernés** :
Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées et SFEPM, groupements pastoraux, Parc National des Pyrénées

LE GRAND RHINOLOPHE

Rhinolophus ferrumequinum Schreber 1774

CODE UE : 1304

DIRECTIVE HABITATS : Annexes II et IV

AUTRES STATUTS :

Protection nationale (annexe I)
arrêté du 17/04/81, article 1^{er} modifié

Convention de Berne : (annexe II)

Convention de Bonn : (annexe II)

Cotation UICN : : Monde : Faible risque
France : vulnérable

Non cité au bordereau du site



MHN Bourges, L. Arthur

- **Description** : C'est un grand rhinolophe européen, d'un poids allant de 17 à 34 g pour une envergure de 35-40 cm. Il est caractérisé par son appendice nasal en forme de fer à cheval. Au repos, il s'enveloppe en partie dans ses ailes et ressemble à un gros sac noir pendu avec le ventre gris-blanc. Pelage dorsal gris-brun.
- **Habitat** : Le Grand Rhinolophe, pour ses gîtes d'estivage et reproduction, est surtout anthropophile (combles, greniers, toitures) alors qu'il est quasi exclusivement troglophile pour ses gîtes d'hibernation (carières, grottes, mines). Ses terrains de chasse sont des zones semi-ouvertes de type bocage avec linéaire arboré en continu, des prairies rases pâturées ou de fauche. Présence nécessaire de zones humides. Régime alimentaire très varié et très fluctuant selon les saisons.
- **Habitats de l'espèce sur le site** : « Pelouses calcicoles alpines et subalpines » (36.4 et 36.41), « Prairie de fauche montagnarde » (38.3), « Pelouses pyrénéennes à laïche sempervirente » (36.4112), « Hêtraies sapinières acidiphiles hygrophiles » (41.12), paysages bocagers.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

- Espèce présente dans toute l'Europe de l'Ouest jusqu'à la Crête et au Maghreb. Présente dans tous les départements français mais particulièrement abondante dans le Sud-Ouest.
- Deux zones utilisées par l'espèce ont été recensées sur le site : les maisons du hameau de Héas et historiquement l'église de Gèdre. L'espèce utilise les prairies autour de Gèdre-Dessus comme zones de chasse. Il peut monter plus haut en altitude contrairement au Petit Rhinolophe.

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu** :
 - Evolution des milieux prairiaux et fermeture des zones de clairière ou allées et pistes en forêts.
 - Impact des produits de traitement du bétail sur les ressources alimentaires.
 - Impact des traitements sanitaires forestiers et modalités de la gestion forestière.
 - Impact des opérations de rénovation du petit bâti rural et de la fermeture des cavités naturelles et artificielles.
- **Objectifs conservatoires** :
 - Acquérir des connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce.
 - Maintenir l'accès et entretenir les bâtiments pouvant servir de gîtes autour du site (granges, maisons).
 - Conserver une structure forestière et paysagère répondant aux besoins trophiques de l'espèce.
 - Préciser l'utilisation des milieux, suivre l'évolution de la fréquentation.

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :
 - Fiche Action H1** : « Pérenniser/développer une gestion forestière favorable à l'ensemble de la biodiversité »
 - Fiche Action P1** : « Restaurer l'activité pastorale dans le secteur de Barrada - Crabounouse - Bugaret »
 - Fiche Action P2** : « Maintenir et redynamiser l'activité pastorale et relancer la pratique de la fauche sur la Montagne de Campbielh »
 - Fiche Action P5** : « Redynamiser l'activité pastorale sur le secteur de Bugatet - Traouès »
 - Fiche Action P6** : « Maintenir l'activité pastorale sur le secteur de Cap de Long - Montagne d'Aspin »
- **Acteurs concernés** :
Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées et SFPEM, groupements pastoraux, Parc National des Pyrénées

LE VESPERTILION A OREILLES ECHANCREES*Myotis emarginatus* Geoffroy 1806

CODE UE : 1321

DIRECTIVE HABITATS : Annexes II et IV

AUTRES STATUTS :

Protection nationale (annexe I)
arrêté du 17/04/81, article 1^{er} modifié**Convention de Berne** : (annexe II)**Convention de Bonn** : (annexe II)**Cotation UICN** : : Monde : Vulnérable
France : vulnérable

Non cité au bordereau du site



- **Description** : Le Vespertilion à oreilles échancrees est une chauve-souris de taille moyenne, d'un poids allant de 7 à 15 g pour une envergure de 22-25 cm. Les oreilles possèdent une échancre aux 2/3 du bord externe du pavillon, le tragus atteint presque l'échancre. Le pelage est laineux et gris-brun, plus ou moins teinté de roux sur le dos. Peu de différences de coloration entre le dos et le ventre.
- **Habitat** : L'espèce est très ubiquiste pour ses gîtes d'estivage et reproduction. Elle est très peu sensible au bruit et à la lumière (on la trouvera dans des maisons, des écoles, des carrières;..). Elle est surtout troglophile pour ses gîtes d'hibernation (carrières, grottes, mines, galeries). Ses terrains de chasse sont des zones très variées : lisières de massifs forestiers, parcs, bocages. A besoin de la présence de l'eau. Régime alimentaire très spécialisé et quasi-exclusif sur les diptères (mouches) et arachnides.
- **Habitats de l'espèce sur le site** : « Hêtraies pyrénéennes hygrophiles » (CB 41.141), « Bois de bouleaux pyrénéens montagnards et subalpins » (CB 41B33), « Forêts de pins à crochets » (9430), « Forêts mésophiles, acidiphiles pyrénéennes de pins sylvestres » (CB 42.562), « Méaphorbiaies alpines et subalpines » (6430).

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

- Espèce présente dans toute l'Europe de l'Ouest mais peu abondante. Sa répartition présente de grandes disparités. Populations de faible importance dans le Sud-Ouest.
L'espèce a été capturée sur le vallon du Barrada et sur les prairies en amont de Gèdre-Dessus . Elle a été contactée le long de la vallée de Couplan.

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu** :
 - Evolution des milieux forestiers et fermeture des zones de clairière ou allées et pistes en forêts.
 - Impact des traitements sanitaires forestiers et modalités de la gestion forestière.
 - Impact possible des produits de traitement sanitaire du bétail.
- **Objectifs conservatoires** :
 - Acquérir des connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce.
 - Conserver une structure forestière et paysagère répondant aux besoins trophiques de l'espèce
 - Préciser l'utilisation des milieux, suivre l'évolution de la fréquentation.

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :
Fiche Action H1 : « Pérenniser/développer une gestion forestière favorable à l'ensemble de la biodiversité »
- **Acteurs concernés** :
ONF, Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées et SFPEM, Parc National des Pyrénées

LE LEZARD MONTAGNARD PYRENEEN
Iberolacerta (Pyrenesaura) bonnali Lantz 1927

CODE UE : 1995

DIRECTIVE HABITATS : Annexes II et IV
AUTRES STATUTS :

Protection nationale (annexe I)
arrêté du 17/04/81, article 1^{er} modifié
Convention de Berne : (annexe II)
Convention de Bonn : (annexe II)
Cotation UICN : : Monde : Quasi menacé
France : rare

Cité au bordereau du site



- **Description** : Espèce en tant que telle depuis 1993, le Léopard montagnard pyrénéen est un petit léopard de 6-7 cm de long (museau-cloaque), de couleur brun noisette sur le dos avec souvent des reflets argentés ou dorés. La coloration des flancs est brun foncé à noir, la gorge est souvent immaculée ainsi que la face ventrale. La queue est lisse et gris beige uni. Des confusions sont possibles avec le Léopard des murailles (les femelles) et avec le Léopard vivipare.
- **Habitat** : Le Léopard montagnard pyrénéen vit entre 1600 et 3000 m d'altitude. Saxicole et rupicole, il affectionne les éboulis rocheux, les lits de torrents et de ruisseaux asséchés, les pelouses écorchées voire les landes rases ou pinèdes ouvertes pour peu que ces milieux comprennent des zones d'éboulis et pierriers.
- **Habitats de l'espèce sur le site** : « Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival » (**8110**), « Eboulis calcaires pyrénéens » (**8130**), « Pelouses en gradins et guirlandes » (**6170**), « Pelouses siliceuses thermophiles subalpines » (CB 36.332), « Forêts de pins de montagne xéroclines » (***9430**)

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

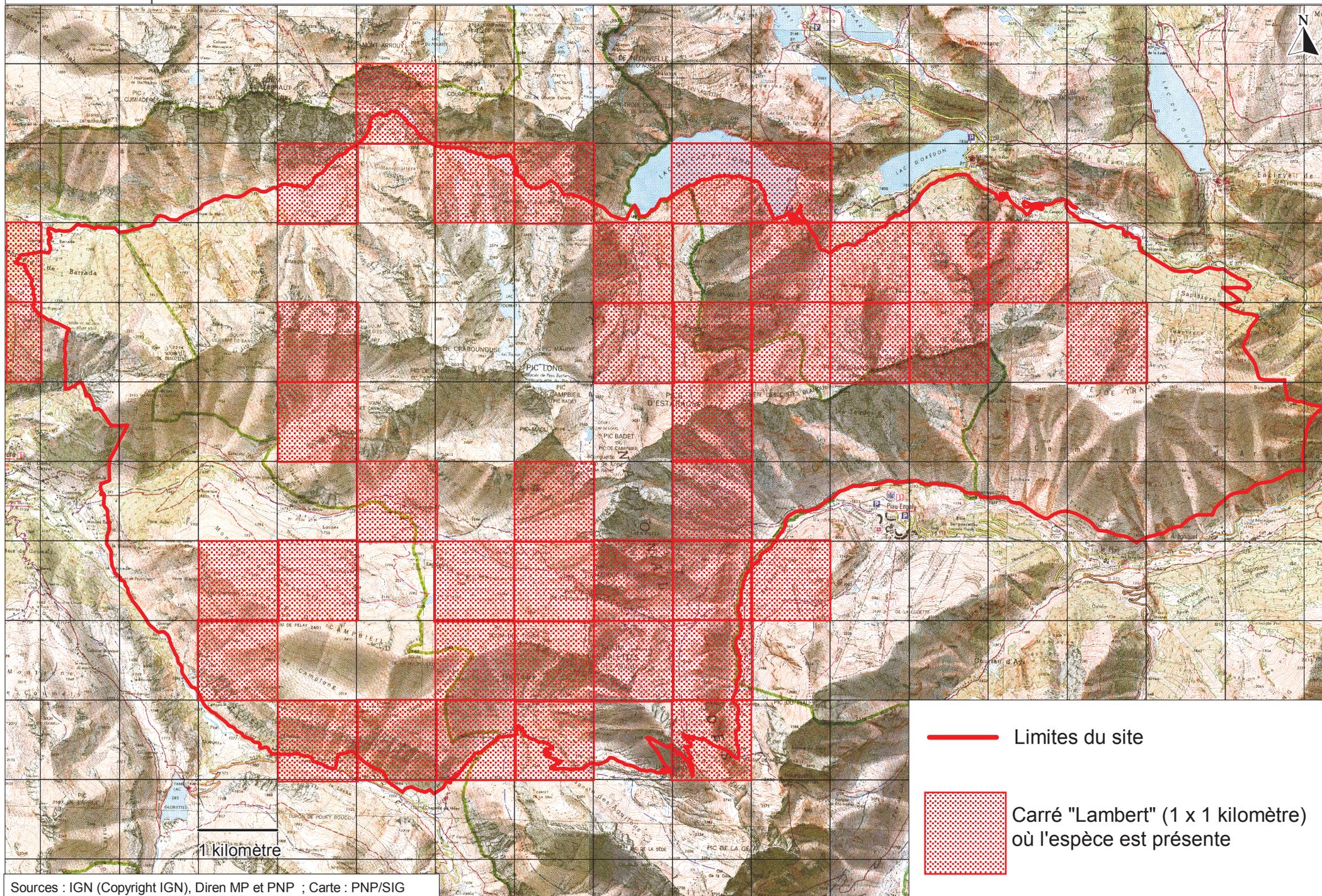
- Espèce endémique des Pyrénées centro-occidentales présente de la Haute Garonne à la limite des Pyrénées-Atlantiques.
Plusieurs stations sont recensées sur le site : vallon d'Estaragne (belle population), col de Port-Bielh, vallon du Barrada, cirque d'Ets Lits (population en sympatrie avec le Léopard des murailles à une altitude très faible 1500 m). Globalement le site abrite une forte abondance de l'espèce. Il se situe au milieu de l'aire de répartition nord-pyrénéenne de l'espèce.

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu** :
 - Compétition interspécifique avec le Léopard des murailles.
 - Fermeture du milieu par la lande et les arbustes, ou développement d'un tapis monotone et dense de graminées coloniales.
 - Impact possible des produits de traitement du bétail sur les ressources alimentaires.
- **Objectifs conservatoires** :
 - Assurer le maintien de l'état favorable des habitats de l'espèce.
 - Acquérir des connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce.

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :
Fiche Action E10 : « Connaissance et veille écologique des espèces communautaires »
- **Acteurs concernés** :
Nature Midi Pyrénées, Université de Montpellier, Société Herpétologique de France, associations pastorales, Parc National des Pyrénées



LA ROSALIE DES ALPES

Rosalia alpina Linné 1758

CODE UE : 1087

DIRECTIVE HABITATS : Annexes II et IV

AUTRES STATUTS :

Protection nationale (annexe I)

arrêté du 22/07/93

Convention de Berne : (annexe II)

Cotation UICN : : Monde : non coté

France : non coté

Cité au bordereau du site



- **Description** : Insecte long de 1,5 à 4 cm, corps et antennes gris bleuté avec des taches noires pour la forme adulte, les antennes dépassent de trois-quatre articles l'extrémité de l'abdomen ; larve claire, allongée et légèrement aplatie, ressemblant à une chenille.

- **Habitat** : Milieux forestiers.

Habitats de l'espèce sur le site : « Hêtraies du Luzulo-Fagetum » (CB 41.11) « Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum » (CB 41.13), « Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius » (CB 41.15).

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

- L'espèce est répartie dans la quasi-totalité de l'Eurasie et du Maghreb. Présente dans plusieurs départements français, avec une bonne abondance dans le massif pyrénéen. L'espèce a été trouvée dans la forêt du Barrada et dans les parties hautes de la hêtraie en amont de Gèdre-Dessus. La sapinière de Couplan ne semble pas par contre lui convenir.

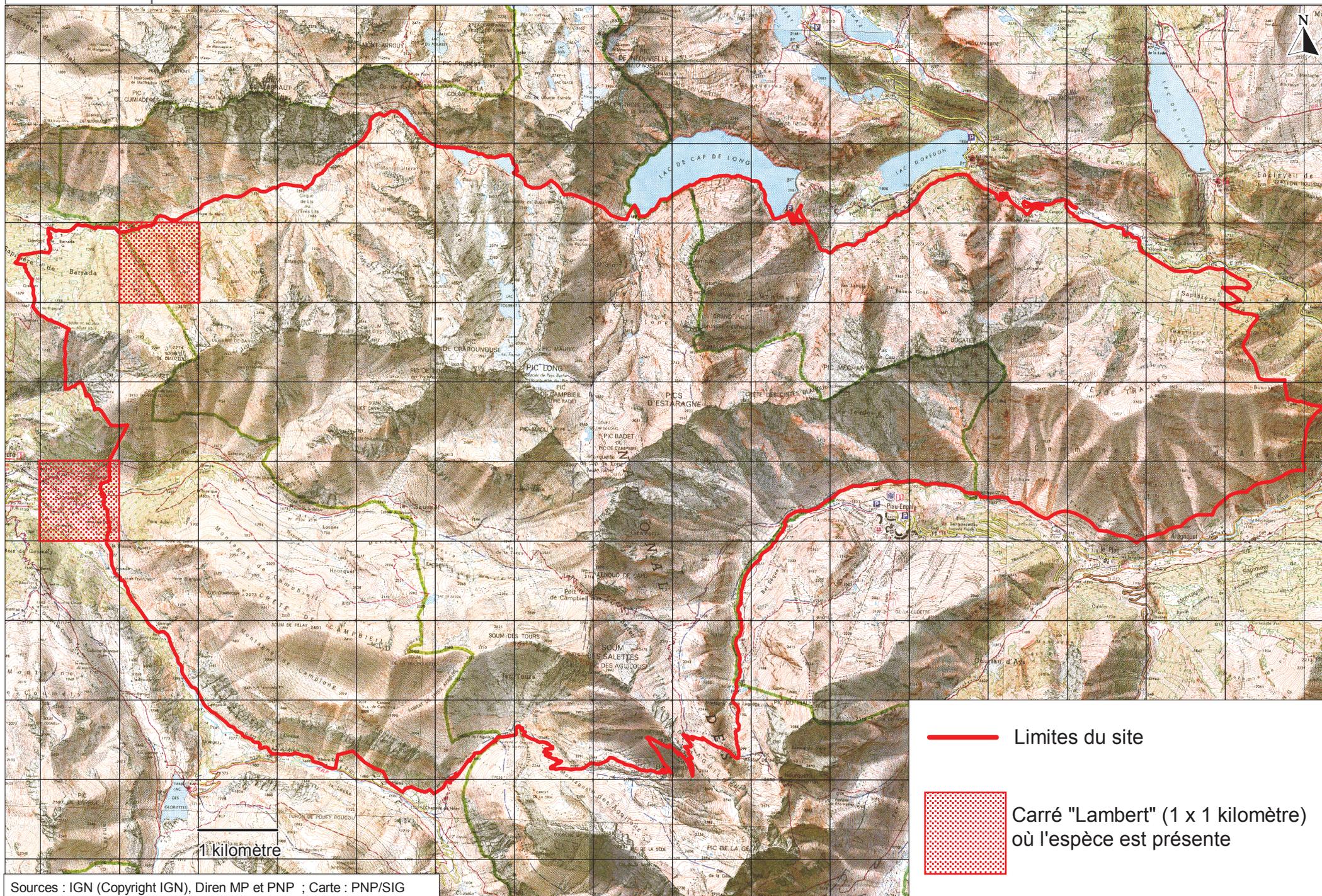
FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu** :
 - Maintien de hêtres âgés.
 - Conservation de gros morceaux de bois mort.
- **Objectifs conservatoires** :
 - Garantir une structure de peuplements forestiers convenant à l'espèce.
 - Mise en place de grains de vieillissement en connexion sur le site.
 - Surveiller la présence de l'espèce.

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :
 - Fiche Action H1** : « Pérenniser/développer une gestion forestière favorable à l'ensemble de la biodiversité »
 - Fiche Action E6** : « Localisation, gestion et suivi des invertébrés d'intérêt communautaire du site Natura 2000 »
- **Acteurs concernés** :
ONF Midi-Pyrénées, Nature Midi Pyrénées, Groupe Invertébrés CREN Midi-Pyrénées, OPIE Midi-Pyrénées, Parc National des Pyrénées

PRESENCE DE LA ROSALIE DES ALPES (*Rosalia alpina*)



LE CHAT FORESTIER

Felis sylvestris Linné 1758

CODE UE : N

DIRECTIVE HABITATS : Annexe IV
AUTRES STATUTS

Protection nationale (annexe I)
arrêté du 17/04/81, article 1^{er} modifié
Convention de Berne : annexe II
Convention de Washington : annexe I
Cotation UICN : Monde : Peu menacé
France : Vulnérable

Non cité au bordereau du site



- **Description** : Petit félinid, d'une longueur de 70 à 120 cm pour un poids de 3 à 5 kg, voire 7 kg,. Son pelage varie du gris au fauve clair avec des rayures latérales peu marquées. Il possède une épaisse queue annelée avec cinq anneaux noirs, la queue étant terminée par un manchon noir. Présence d'une bande noire sur le dos qui va de la nuque au début de la queue.
- **Habitat** : Le Chat forestier est inféodé aux massifs forestiers où il trouve son gîte, mais va se nourrir sur les clairières et lisières dans les pelouses et prairies. Dans les Pyrénées, l'espèce est présente dans les massifs forestiers clairs, ne monte pas très haut (environ 1600-1700 m).
- **Habitats de l'espèce sur le site** : « Hêtraies-sapinières » (CB 24.22, intérêt communautaire) « ruisselets » (CB 24.11), « zones à truites » (CB 24.12), « cours d'eau intermittents » (CB 24.16), « Plans d'eau d'altitude oligotrophes ou mésotrophes » (CB 22).

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

- L'espèce est répartie dans la quasi-totalité de l'Eurasie et du Maghreb. Présente surtout dans l'est de la France.
L'espèce est présente sur le massif forestier du Barrada et vraisemblablement dans la sapinière de Couplan. Peu de contacts ont été obtenus avec l'espèce, même si des traces ont été observées dans la neige en hiver.

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu** :
 - Pollution génétique par mélange avec le chat domestique.
 - Diminution des populations par piégeage involontaire.
- **Objectifs conservatoires** :
 - Maintenir une couverture forestière suffisante pour l'espèce.
 - Conserver les prairies de fauche et pelouses comme sources de ressources trophiques pour l'espèce.
 - Limiter les divagations des chats domestiques.
 - Adopter des modes de piégeage sélectifs (si possible et besoin).

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :
- **Acteurs concernés** :
ONCFS Midi-Pyrénées, Nature Midi Pyrénées, Groupe Carnivores SFEPM, sociétés de chasse locales et fédération départementale, Parc National des Pyrénées

LE CRAPAUD ACCOUCHEUR

Alytes obstetricans Laurenti 1768

CODE UE : N

DIRECTIVE HABITATS : Annexe IV

AUTRES STATUTS :

Protection nationale (annexe I)
arrêté du 17/04/81, article 1^{er} modifié

Convention de Berne : (annexe II)

Cotation UICN : : Monde : rare

France : rare

Non cité au bordereau du site



- **Description** : Petit crapaud trapu de 4 cm de long, à la peau pustuleuse et à l'aspect gris-vert, parfois tacheté de verdâtre ou de rouge-orange. Œil à iris doré et pupille verticale. Disque tympanique bien visible.
- **Habitat** : Le crapaud accoucheur fréquente un grand nombre de milieux mais affectionne les substrats meubles ou fragmentés avec de nombreux abris : talus de pierres et de galets, murs de pierre, éboulis, gravières abandonnées. Souvent près des habitations humaines. Se reproduit dans des mares, fossés, abreuvoirs, ruisseaux, bras morts ... parfois dans des contextes dégradés.
- **Habitats de l'espèce sur le site** : « Bancs de graviers non végétalisés » (3220) « ruisselets » (CB 24.11), « zones à truites » (CB 24.12), « cours d'eau intermittents » (CB 24.16), « Plans d'eau d'altitude oligotrophes ou mésotrophes » (CB 22), « Mares de tourbières », « Sources d'eau douce » (CB 54.1).

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

- Espèce présente en Europe de l'Ouest, dans sa partie méridionale, elle ne dépasse pas le sud de l'Allemagne. Le crapaud accoucheur peut monter haut en altitude (plus de 2500 m.)

- L'espèce est présente sur toute la zone d'Estaragne et en bordure du lac d'Orédon. Présence plus faible sur la haute vallée de Campbielh et en partie sur les Aguilous.

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu** :

Compétition alimentaire (et prédation) avec les populations de salmonidés introduites pour la pêche. Pollution organique des cours d'eau et plans d'eau par rejets d'eaux usés ou déjections du bétail. Dégradation des berges des cours d'eau par piétinement par le bétail

- **Objectifs conservatoires** :

Préciser la taille des populations, suivre leur évolution.

A la lumière des résultats de ces suivis, conserver activement les populations sur les zones menacées (mise en place d'aménagements, voire exclusion d'alevinage, ...), voire restaurer les populations de Crapaud accoucheur

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :

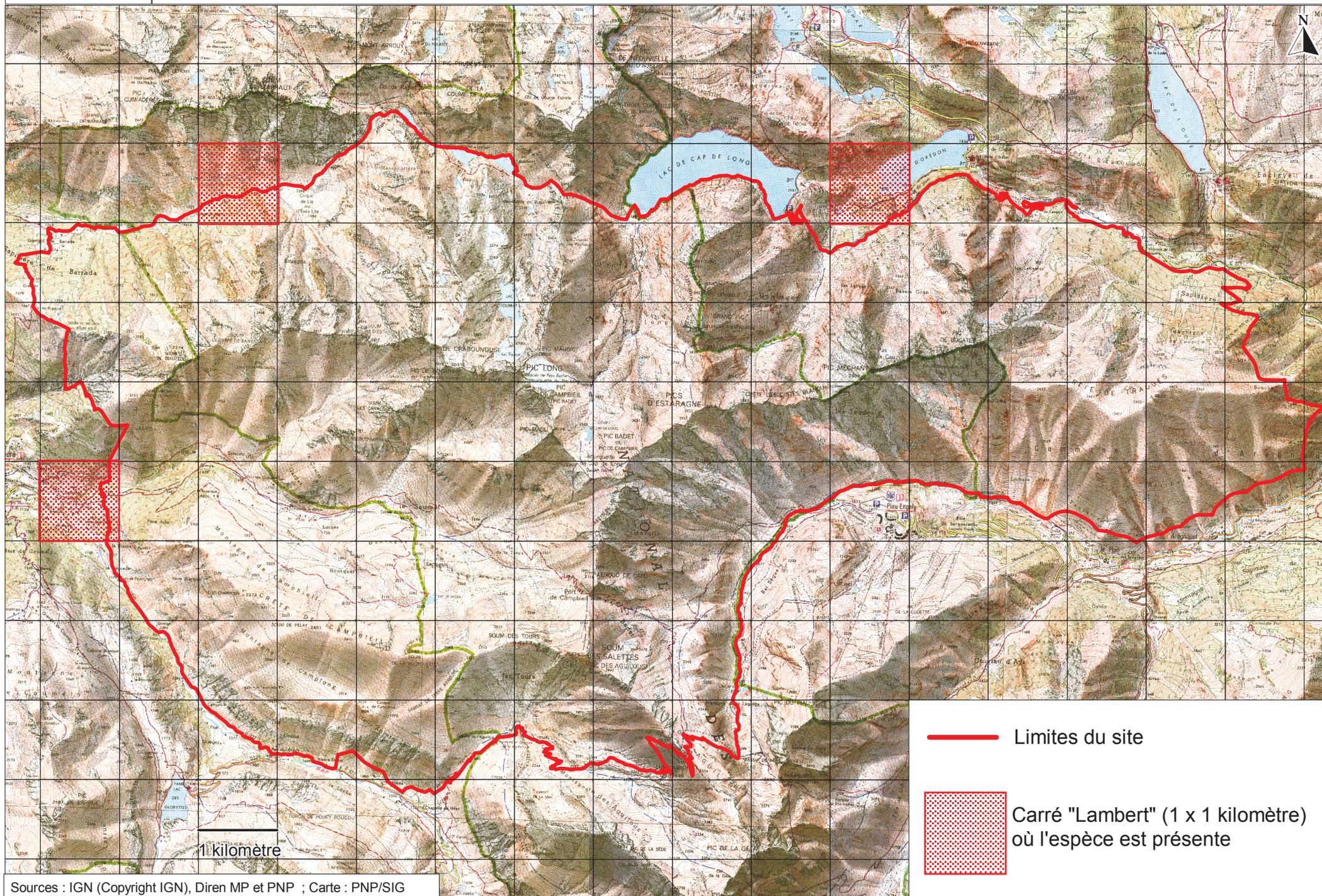
Fiche Action E8 : « Suivre les populations d'amphibiens sur le site, mieux connaître leur habitat et améliorer leurs interactions avec la faune piscicole »

Fiche Action E9 : « Mutualiser les compétences pour optimiser l'inventaire de la faune aquatique »

- **Acteurs concernés** :

Société herpétologique de France, sociétés de pêche locales et fédération départementale, PNP

PRESENCE DU CRAPAUD ACCOUCHEUR (*Alytes obstetricans*)



L'EUPROCTE DES PYRENEES*Calotriton asper* Duàès 1852

CODE UE : N

DIRECTIVE HABITATS : Annexe IV

AUTRES STATUTS :

Protection nationale (annexe I)
arrêté du 17/04/81, article 1^{er} modifié**Convention de Berne** : (annexe II)**Cotation UICN** : : Monde : rare
France : rare

Non cité au bordereau du site



C.P. Arthur

- **Description** : Grosse « salamandre » de 15 cm de long, à la peau gris-vert souvent rugueuse et cornée. La queue est comprimée et épaisse. Présence souvent d'une ligne jaune le long du dos et de la queue. La couleur du ventre varie de l'orange au gris crème avec plus ou moins de taches noires. Présence d'une griffe au bout des doigts. Les jeunes ont souvent la peau noire et la ligne dorsale jaune vif.
- **Habitat** : L'Euprocte vit dans les zones humides de montagne et dans les cours d'eau à débit faible mais bien oxygénés et froids. Peut être rencontré dans les ruisselets avec vasques et pierres, les déversoirs de lacs, les zones de tourbières. Accomplit son cycle reproducteur dans l'eau mais hiverne sur terre dans des galeries ou des fentes de rochers humides. Certaines populations sont souterraines toute l'année à basse altitude.
- **Habitats de l'espèce sur le site** : 2411, 2412, 2416 « Ruisselets, zones à truites, cours d'eau intermittents » - 2422 « Bancs de graviers non végétalisés » - 221, 2212 « Plans d'eau d'altitude oligotrophes ou mésotrophes » - 222 « aalets ou vasières non véaétalisés » - 5113 « Mares de tourbières » - 5411 « Sources d'eau douce ».

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

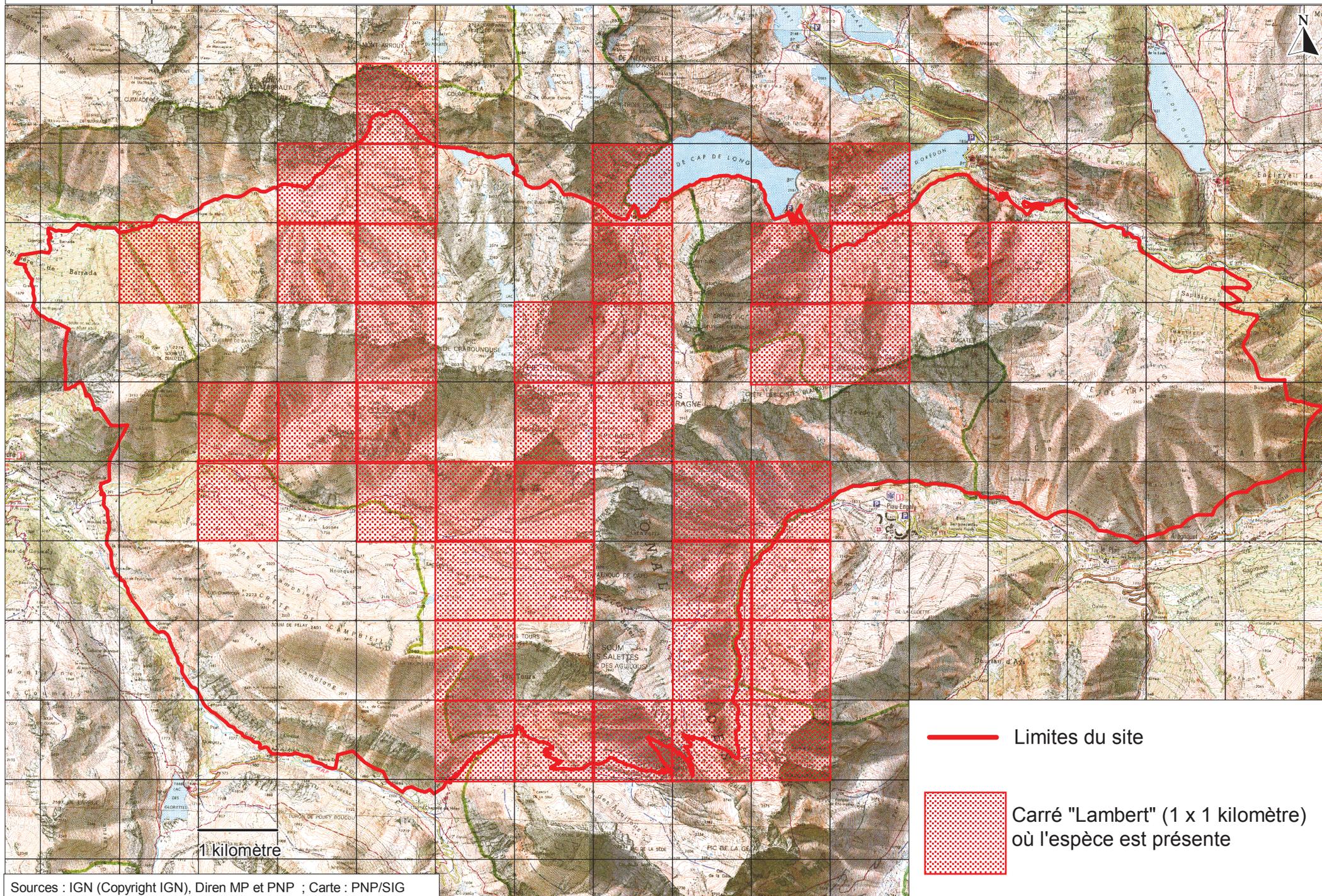
- Espèce endémique présente sur les deux versants des Pyrénées, peut être rencontrée de 500 à 2500 m d'altitude.
- L'espèce est présente sur la majorité des plans d'eau et cours d'eau du site mais dans les zones inaccessibles aux Poissons. La zone des Aguilous, ainsi que le ruisseau d'Estaragne et celui de Cap de Long abritent de grosses populations. La zone des Aguilous étant de plus un site de reproduction important.

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu** :
 - Compétition alimentaire (et prédation) avec les populations de salmonidés introduits pour la pêche
 - Pollution organique des cours d'eau et plans d'eau par rejets d'eaux usés ou déjections du bétail.
 - Dégradation des berges des cours d'eau par piétinement par le bétail
- **Objectifs conservatoires** :
 - Restaurer si nécessaire et possible des zones dégradées par l'impact des populations de poissons
 - Conserver activement les populations sur les zones menacées
 - Préciser la taille de la population, suivre l'évolution de la répartition

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :
 - Fiche Action E8** : « Suivre les populations d'amphibiens sur le site, mieux connaître leur habitat et améliorer leurs interactions avec la faune piscicole »
 - Fiche Action E9** : « Mutualiser les compétences pour optimiser l'inventaire de la faune aquatique »
- **Acteurs concernés** :
Nature Midi Pyrénées, Société herpétologique de France, sociétés de pêche locales et fédération départementale, Parc National des Pyrénées



L'APOLLON

Parnassius apollo Linné 1758

CODE UE :

DIRECTIVE HABITATS : Annexes II et IV

AUTRES STATUTS :

- **Protection nationale** par arrêté du 22/07/93
 - **Convention de Berne** : annexe II
 - **Convention Washington** : annexes II et III
- Cotation UICN** : : Monde : Non coté
France : Non coté

Non cité au bordereau du site



- **Description** : Gros papillon blanc avec des taches noires sur le dessus des ailes et une grosse ocelle rouge avec une tache blanche centrale sur l'aile postérieure, dessous de l'aile postérieure avec plusieurs taches rouges basales.
- **Habitat** : Pentes sèches et rocailleuses, pelouses maigres, éboulis. Recherche la présence de crassulacées pour les chenilles et de cirses pour les adultes.
- **Habitats de l'espèce sur le site** : « Pelouses » (CB 41.11) « Eboulis » (CB 41.13), « Prairies de fauche » (CB 41.15).

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

- L'espèce est répartie dans la quasi-totalité des départements de montagne français, avec une bonne abondance dans le massif pyrénéen.
L'espèce a été trouvée dans les prairies du Campbielh, ainsi que sur le Barrada et sur le vallon de Couplan.

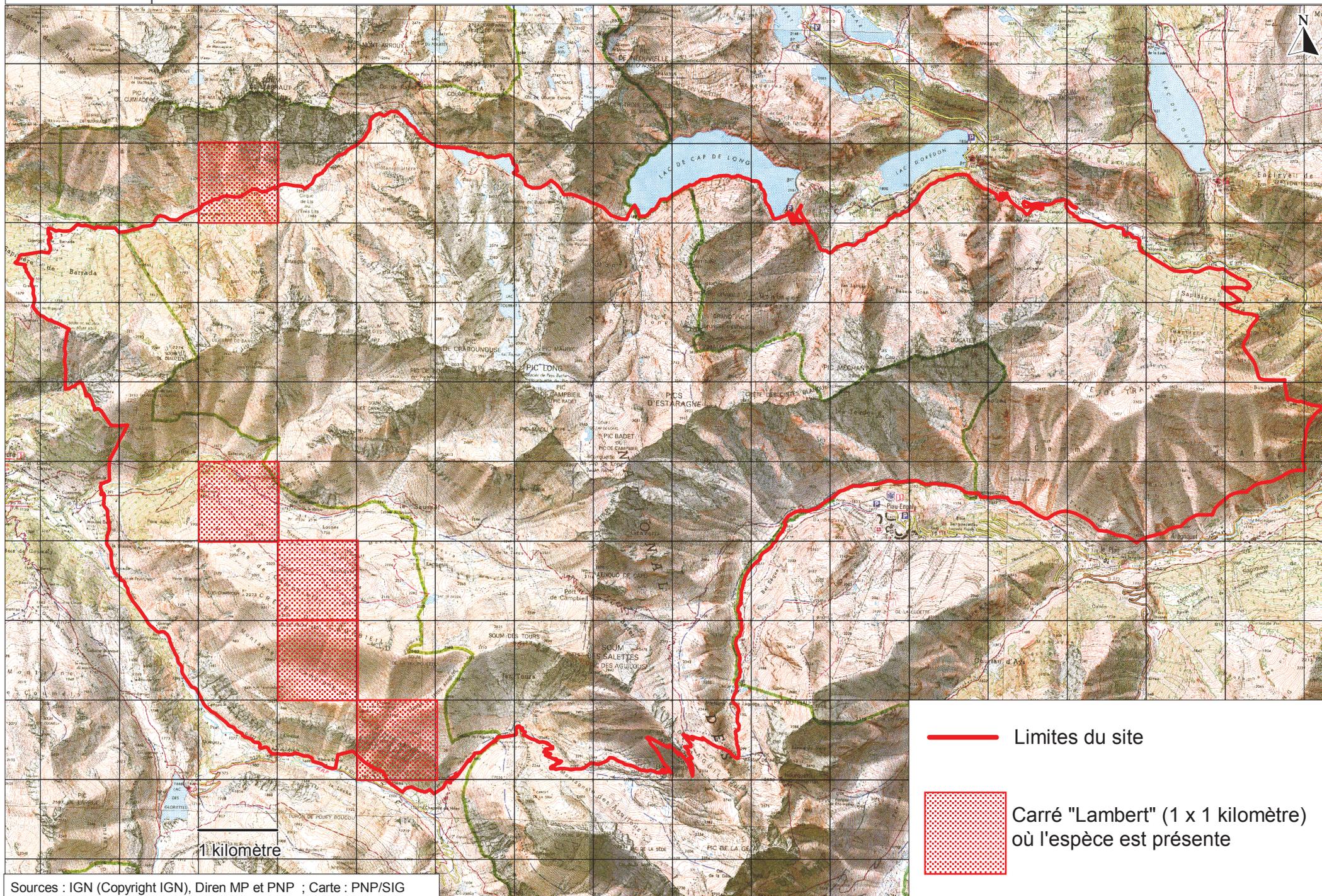
FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu** :
 - Maintien de pelouses maigres et claires avec peu de développement des fruticées et landes.
 - Evolution des éboulis par fermeture par fruticées et graminées colonisatrices.
- **Objectifs conservatoires** :
 - Maintenir une pression pastorale convenant à l'espèce.
 - Continuer la fauche des prairies (1 fauche annuelle) associée à la pression pastorale pour le maintien des cirses.
 - Mettre en place un observatoire de la présence de l'espèce.

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées** :
 - Fiche Action E6** : « Localisation, gestion et suivi des invertébrés d'intérêt communautaire du site Natura 2000 »
 - Fiche Action P2** : « Maintenir et redynamiser l'activité pastorale et relancer la pratique de la fauche sur la Montagne de Campbielh »
- **Acteurs concernés** :
Groupements pastoraux, Groupe Invertébrés CREN Midi-Pyrénées, OPIE Midi-Pyrénées, Parc National des Pyrénées

PRESENCE DE L'APPOLON (*Parnassius apollo*)



CONCLUSION

La démarche d'élaboration du Docob du site a été l'occasion de remettre à plat des questions de fond touchant non seulement l'avenir écologique, mais aussi paysager et socio-économiques de ce territoire. Si le site est en encore en bon état de conservation, certains secteurs sont en déprise pastorale. L'abandon de cette activité remet en cause de ce fait la conservation de milieux ouverts sur certaines parties du site.

Pourtant dans les années 1990, lorsque ce territoire est proposé pour être intégré au réseau Natura 2000, la démarche a suscité chez les acteurs locaux la crainte de perdre leur capacité à agir directement sur ce territoire ou à subir de nouvelles contraintes. Exprimée lors des premières réunions de lancement de cette démarche, cette crainte a peu à peu fait place à un certain intérêt. En effet, basé sur une compréhension de l'ensemble des dimensions d'un espace (environnementale, économique, sociale, culturelle, ...), le Document d'Objectifs vise la construction d'un projet de territoire. En apportant une expertise naturaliste sur ce site, l'opérateur du Document d'Objectifs n'a fait que nommer, caractériser et localiser les éléments d'un paysage étroitement dépendants des conditions physiques et humaines locales. Or, ces conditions évoluent simultanément avec les bouleversements que connaît la vallée : déprise agricole, modifications des pratiques en estives, ouverture au tourisme... Ce constat a mis l'accent sur la nécessité d'approfondir la connaissance de l'activité agro-pastorale, ce qui a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic pastoral.

Après plus de 3 années de travail mené sur le site, cinq enjeux majeurs liés à un objectif général de préservation des milieux tout en conciliant les activités humaines respectueuses, ont pu être mis en évidence :

- le premier enjeu concerne le **maintien ou la restauration des milieux ouverts à forte valeur patrimoniale**. Les milieux ouverts du site semblent généralement en bon état de conservation. Cependant certains secteurs sont concernés par des dynamiques de colonisation par les ligneux bas ou les graminées sociales qui sont observées de façon traditionnelle sur tous les secteurs en déprise. Cet enjeu majeur souligne la nécessité de soutenir l'activité agricole et pastorale sur l'ensemble du massif en vue de préserver ou restaurer les habitats ouverts.
- la diversité des habitats naturels rencontrés sur le site se traduit également du point de vue des espèces et le **maintien de sites favorables aux espèces prioritaires et remarquables du site** semble une priorité. La connaissance fine de ces espèces, des effectifs et des conditions écologiques dans lesquelles elles se maintiennent permettra d'assurer leur prise en compte dans les actions de gestion en s'assurant de leur maintien à long terme.



- **Les forêts à forte naturalité** du site contiennent un patrimoine faunistique et floristique très important avec de nombreuses espèces d'intérêt communautaire, voire même prioritaire comme la Rosalie des Alpes. La poursuite d'une gestion favorable à la préservation de ce patrimoine ou même dans certains cas la création de zones de non intervention permettra de préserver cette grande richesse écologique.
- Les milieux tourbeux constituent **des milieux naturels fragiles remarquables** qui sont importants du point de vue patrimonial. Ils abritent généralement une flore et une faune tout à fait spécifiques. Ces microhabitats complexes sont encore mal connus notamment au niveau de leur dynamique et de leur état de conservation. C'est pourquoi il est nécessaire d'étudier sur le long terme l'état de conservation et la dynamique de ces milieux fragiles afin de les surveiller et d'évaluer les menaces potentielles pouvant mener à une dégradation de ces écosystèmes fragiles.
- un dernier enjeu concerne la **gestion de la fréquentation** afin de partager, au mieux, l'utilisation de ce territoire entre tous les usagers pratiquant le site, notamment les éleveurs et les visiteurs, touristes ou pratiquants d'activités de sports et de loisirs. Un partage de l'information est l'élément indispensable afin de conserver la dynamique initiée lors de la mise en place de la démarche Natura 2000 et afin de réduire l'impact des différentes activités sur le patrimoine naturel de la zone spéciale de conservation.

Les échanges et discussions menés autour de ces enjeux ont abouti à des propositions d'actions variées, allant du suivi d'habitat à la réalisation d'équipements pastoraux, en passant par la sensibilisation et l'information. Résumées au sein de « fiches actions », ces différentes mesures peuvent ainsi avoir une portée locale ou beaucoup plus globale.

Pour être réellement efficaces, ces mesures devront s'inscrire dans la durée. Sur six années entre 2008 et 2013, les actions préconisées dans ce Document d'Objectifs seront mises en place. A l'issue de cette première période, les actions qui s'inscrivent dans une perspective de long terme pourront être poursuivies, tandis que de nouvelles actions découlant du bilan des six années de mise en œuvre pourront être initiées.

La prudence des différents acteurs envers cette démarche a toutefois permis une mobilisation intéressante. Ce document tente de restituer au mieux les avis exprimés par les usagers sur le site, qui témoignent tous d'une forte appropriation du patrimoine commun. A ce niveau de la démarche, les usagers attendent la phase d'animation pour constater concrètement l'intérêt et les bénéfices associés à la validation du Document d'Objectifs et au rattachement de ce territoire au réseau Natura 2000. Même si la Directive Habitats pourra avoir, au cours de ces six prochaines années, localement un impact au travers des financements, elle a d'ores et déjà permis de réunir des acteurs aux attentes variées et parfois divergentes autour de thématiques clés pour contruire un projet de territoire commun et fédérateur.

Il faut garder à l'esprit que la validation de ce document ne constitue pas la fin d'un projet, mais correspond en réalité au lancement d'une nouvelle phase, plus concrète encore pour les usagers sur le site, de mise en œuvre des différentes actions planifiées. Les acteurs locaux conserveront leur rôle central au cœur de cette démarche notamment par le biais du Comité de pilotage qui se perpétuera dans les années à venir.

BIBLIOGRAPHIE

- 📖 ANONYME, 1999 - *Méthodologie d'état des lieux, de diagnostic et de cartographie de la végétation et des habitats naturels pour une gestion éco-pastorale* - Life Nature 1998 - Gestion conservatoire des landes et pelouses en région méditerranéenne, 45p. + Annexes
- 📖 ARTHUR C.P. coord., 2002. *Inventaire des Chiroptères sur l'espace Parc national des Pyrénées (64 et 65)* - Rapport final. Rapport interne PNP- FEOGA - DIREN Midi-Pyrénées, 147 pp.
- 📖 ARTHUR C.P. et al., 2002. *Inventaire des Amphibiens et Reptiles sur l'espace Parc national des Pyrénées (Zone Hautes-Pyrénées)* - Rapport final. Rapport interne PNP - FEOGA - DIREN Midi-Pyrénées, 109 pp.
- 📖 ARTHUR L. et LEMAIRE M., 1999. *Les Chauves-souris, maîtresses de la nuit* - Ed. Delachaux et Niestlé, Coll. "La Bibliothèque du naturaliste", 264 p.
- 📖 BALENT G., ALARD D., BLANFORT V. et GIBON A., 1998 - *Activités de pâturage, paysages et biodiversité* - Annales de Zootechnie, **47** (5 et 6) : 419-430.
- 📖 BALENT G., ALARD D., BLANFORT V. et POUDEVIGNE I., 1999 - *Pratiques de gestion, biodiversité floristique et durabilité des prairies* - Fourrages, **160** : 385-402.
- 📖 BASSI I., 2001 - *Site Natura 2000 Néouvielle : Etude préalable à l'élaboration du document d'objectifs, 2000 - Identification et cartographie des habitats naturels présents sur le site - Habitats de pelouses, éboulis et zones rocheuses - proposition de gestion des milieux et protocoles de suivis* - Rapport de D.E.S.S. - Nancy - 33 p.
- 📖 BERNARD-BRUNET J., FAVIER G., BERNARD-BRUNET C., 2001 - *Cartographie physiologique par télédétection satellitale des végétations du domaine pastoral d'altitude du Parc National des Pyrénées et estimation de ses ressources fourragères pour le pâturage* - Rapport d'opération Cemagref, 21 p. + Annexes.
- 📖 BORNARD A., COZIC P., 2000 - *Les intérêts multiples des milieux pâturés d'altitude gérés par le pâturage domestique* - Ed de la Cardère - Le pastoralisme en France à l'aube des années 2000 - Association française de pastoralisme - Pastrum **hors série** : 13-21.
- 📖 BRAU-NOGUE C., 2003 - *Cartographie des grands types de végétation du domaine pastoral pyrénéen* - convention P.N.P. - Rapport final
- 📖 BRIAND M., 2001 - *Rapport intermédiaire : « Etude des zones humides des Montagnes Béarnaises »* - Espaces naturels d'Aquitaine - 19 p. + Annexes.
- 📖 CADARS D., 2000 - *Site Natura 2000 Néouvielle : diagnostic écologique et des pratiques humaines en vue de la gestion d'habitats naturels de forêts et de landes* - mémoire de fin d'étude, ENSAM/PNP, 49p.
- 📖 CARTIER F., 2001 - *Les prairies en déprise dans le Pays Toy : Etat des lieux et possibilités de remise en valeur pour la fauche* - Mémoire de fin d'étude de l'E.N.I.T.A. de Clermont-Ferrand
- 📖 CAUSSE G., GUERIN D., 2002 - *Natura 2000 : Une opportunité pour le maintien des milieux pâturés d'altitude ? Application au site Natura 2000 « Ossoue-Aspé-Cestrède » : Habitats de pelouses et de zones humides* - Rapports de fin d'étude, 42p. + volume de fiches
- 📖 CHARBONNEAU S., 1997 - *Natura 2000 : une opportunité de dialogues à saisir* - Le courrier de l'environnement n°32, 5p.
- 📖 CHOUARD P., 1942 - *Le peuplement végétal des Pyrénées centrales - 1 : Les montagnes calcaires de la vallée de Gavarnie* - Bulletin de la société Botanique - **89** (12).